



Communiqué de presse
Mercredi 27 mars 2019

A partir du lundi 1^{er} avril 2019, le nouveau tarif Solidaire du Conseil régional proposera 80% de réduction sur les trajets en Ter

Pour que le coût du transport ne constitue pas un obstacle à la mobilité, la Région Nouvelle-Aquitaine a décidé lors de la dernière séance plénière (4 mars) de mettre en place **à partir du 1^{er} avril 2019 un tarif solidaire harmonisé sur l'ensemble du territoire permettant aux bénéficiaires de voyager avec une réduction de 80% sur l'ensemble des trains Ter et à termes aussi sur les cars régionaux.**

Soucieuse d'assurer l'équité dans l'accès aux dispositifs sociaux régionaux, la Région Nouvelle-Aquitaine a décidé de baser les **critères d'attribution** de la carte solidaire sur **les revenus du foyer**. Ce principe permet **d'inclure certaines personnes en situation de précarité qui ne pouvaient pas bénéficier des anciens tarifs sociaux** pour les transports.

Avec un **profil de bénéficiaires unique, un niveau de réduction unique et une carte d'ayant droit unique**, le nouveau tarif solidaire régional vient succéder aux trois ex-tarifs Ter, à savoir Sésame en ex-Aquitaine, Avantage Emploi en ex-Poitou-Charentes et Tremplin en ex-Limousin. Ces trois cartes resteront néanmoins actives jusqu'à la fin de leur période de validité.



A qui s'adresse la Carte Solidaire ?

Elle est destinée aux **personnes domiciliées en Nouvelle-Aquitaine dont le quotient familial mensuel est inférieur à 870 euros**. Pour tenir compte de certaines situations spécifiques, elle est également destinée aux **bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés (AAH)** et aux **bénéficiaires de l'allocation aux demandeurs d'asile (ADA)**.

Les personnes éligibles peuvent en **faire la demande par courrier ou directement en ligne** sur <https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/fr>

Ce tarif sera **progressivement déployé sur les cars interurbains**, au 1^{er} juillet 2019 pour la Gironde et au 1^{er} janvier 2020 pour l'ensemble du réseau routier interurbain.

A terme, un seul et même dispositif sera applicable pour les Ter et les cars régionaux sur toute la région, une première en France.

Contact presse :

Rachid Belhadj 05 57 57 02 75 / presse@nouvelle-aquitaine.fr

Facebook : [Région Nouvelle-Aquitaine](#) - Twitter : [@NouvelleAquitaine](#)